



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 81959

Texte de la question

Mme Marie-Hélène Fabre appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur les importants besoins exprimés par les familles audoises dès lors qu'elles recherchent des structures de proximité pour accompagner leurs enfants, en situation de handicap(s), scolarisés en milieu ordinaire. Elle lui fait savoir qu'à ce jour, faute de place en nombre suffisant dans l'unique service d'éducation spéciale de soins à domicile, de nombreuses demandes restent insatisfaites et sur liste d'attente, ce qui contraint parfois à scolariser leurs enfants hors du département, loin de leurs familles, afin qu'ils bénéficient d'un accompagnement adapté à une scolarisation en milieu ordinaire. Elle lui demande donc quelles initiatives pourraient être envisagées pour répondre aux importants besoins en places d'accueil pour les enfants en situation de handicap(s) de l'Aude. Elle lui demande également s'il est envisageable de créer, de toute urgence 10 places supplémentaires afin de satisfaire, dans un premier temps, les demandes les plus pressantes.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Fabre](#)

Circonscription : Aude (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81959

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2015](#), page 4711

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)